

Licence pro mention aménagement paysager : conception, gestion, entretien Parcours gestion des espaces végétaux urbains

Information
fournie par :
Emfor
Bourgogne
Franche-Comté

Date de mise à jour : 01/07/2020 | Identifiant OffreInfo : 10_6559

Certification et éligibilité au compte personnel de formation

Licence pro mention aménagement paysager : conception, gestion, entretien - Code CertifInfo
103415

- Éligibilité CPF : Code 284077 | Début de validité 03/01/2019

Objectifs, programme, validation de la formation

Objectifs

La licence professionnelle « Aménagement du paysage - Gestion des Espaces Végétaux Urbains » a pour objectif de former des cadres intermédiaires capables de gérer les espaces végétaux urbains en intégrant les nouvelles technologies et les préconisations de développement durable et de mettre en oeuvre des politiques urbaines en matière de conservation, de développement et de valorisation du patrimoine paysager végétal. Leur rôle sera, tout en assurant la coordination entre les différents acteurs du paysage, d'aider à concevoir des projets d'aménagements paysagers en milieu urbanisé, de les mettre en oeuvre et de les gérer.

Programme de la formation

Enseignements théoriques de biologie végétale ; développement durable
Enseignements pratiques de gestion des arbres et des espaces végétaux ; gestion différenciée
Enseignements théoriques sur l'espace : géographie urbaine et aménagement urbain
Enseignements pratiques de géomatique : système d'information géographique – ArcGIS et QGIS, CAO / DAO – Autocad, gestion de bases de données et cartographie
Plus d'information sur www.u-bourgogne.fr

Validation et sanction

- Session d'examen: La validation de la licence professionnelle est annuelle et s'appuie sur deux sessions d'examens/- la première session (organisée à la fin de chaque semestre d'enseignements) prend en compte les notes des UE d'enseignements (UE 1 à UE 6) et du projet tutoré (UE 7).- la deuxième session est organisée pendant la 1^{ère} quinzaine de septembre. elle porte sur les UE non validées lors de la 1^{ère} session et sur le stage (UE 8). La dernière période de stage couvrant les mois de juin-juillet, la restitution et la soutenance du mémoire auront lieu en septembre.

Type de formation

Certification

Niveau de sortie

Niveau II (Bac + 3 et 4)

Métiers visés

Code Rome

- A1203 : Entretien des espaces verts
- A1204 : Protection du patrimoine naturel

Durée, rythme, financement

Modalités pédagogiques

Aucune

Durée

, 532 heures en entreprise

Conventionnement : Non

Financier(s)

Conditions d'accès

Public(s)

Agent de la fonction publique, Agent de la fonction publique d'Etat, Agent de la fonction publique hospitalière, Agent de la fonction publique territoriale, Demandeur d'emploi, Public de la formation initiale, Public en emploi, Salarié, Tout public

Modalités de recrutement et d'admission

Niveau d'entrée : Niveau I (Bac + 5 et plus)

Conditions spécifiques et prérequis

Sur sélection : La formation est ouverte à tout étudiant titulaire de 120 crédits européens (Bac + 2) ayant un projet professionnel dans les métiers visés par la formation, et notamment :

- :BTSA : Aménagements paysagers - Production horticole – Gestion forestière - Gestion de l'Eau (GEMEAU)L2 (ex-DEUG) : Sciences humaines et sociales mention Géographie - Sciences de la Vie et de la TerreDUT : Carrières sociales option gestion urbaineDU : Patrimoine et développement localDiplôme d'école spécialisée : Brevet de technicien d'études et de travaux géographiques

Pour les autres spécialités, les candidatures seront examinées au cas par cas. Les candidats à la formation continue doivent être titulaires d'un titre ou diplôme attestant d'un niveau de qualification III (Bac + 2). A défaut, l'accès peut être envisagé après validation des acquis pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle significative dans les secteurs de l'aménagement paysager (se renseigner auprès du Service Commun des Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne).

Modalités d'accès

Lieu de réalisation de l'action

formation entièrement présentielle

Adresse

4 BOULEVARD GABRIEL

21000 - Dijon

Responsable : UNIVERSITE DE BOURGOGNE - UFR SCIENCES HUMAINES

Téléphone fixe : 03 80 39 57 00

Contactez l'organisme

Contacts

Contact sur la formation

Responsable :

Téléphone fixe :

fax :

Site web :

Contactez l'organisme

Contactez l'organisme formateur

UNIVERSITE DE BOURGOGNE - SERVICE COMMUN DE FORMATIONS CONTINUE ET
PAR ALTERNANCE (SEFCA)

SIRET: 19211237300589

21000 Dijon

Responsable :

Téléphone fixe : 03 80 39 51 80

Site web : <http://sefca.u-bourgogne.fr>

Contactez l'organisme

Période prévisibles de déroulement des sessions

du 09/09/2019 au 30/09/2020

débutant le : 09/09/2019

Adresse d'inscription

ESPLANADE ERASME

MAISON DE L'UNIVERSITE

21000 - Dijon

Etat du recrutement : Information non disponible

Modalités : Entrées / Sorties à dates fixes

Organisme responsable

UNIVERSITE DE BOURGOGNE - SERVICE COMMUN DE FORMATIONS CONTINUE ET
PAR ALTERNANCE (SEFCA)

SIRET : 19211237300589

Adresse

ESPLANADE ERASME

MAISON DE L'UNIVERSITE

21000 - Dijon

Téléphone fixe : 03 80 39 51 80

Contactez l'organisme